



ADAMA

DYVEL®

Pour une intervention rapide et efficace



DYVEL®
Votre anti-graminées rapide d'action

Efficace de l'automne au printemps

Sur graminées sensibles aux herbicides de la famille des FOP (mode d'action HRAC 1).

Multicultures

S'applique sur blé tendre, blé dur, seigle, triticale et cultures porte graines mineures.

Souple d'utilisation

Permet la gestion des levées tardives de folle avoine.

ADAMA.COM

HERBICIDES



USAGES ET DOSES AUTORISÉS

Libellé de l'usage	Cultures associées pour le produit	Cibles associées pour le produit	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stade d'application	Délai avant récolte	Zone Non Traitée points d'eau	Zone Non Traitée zone non cultivée adjacente
Blé*Désherbage	Blé tendre d'hiver	Désherbage graminées annuelles	0,6 L/ha	1 application par campagne	Entre BBCH 12 et BBCH 69	42 jours	5 mètres	5 mètres
	Blé tendre de printemps							
	Blé dur d'hiver							
	Blé dur de printemps							
	Triticale							
Seigle*Désherbage	Seigle d'hiver							
Porte graine* Désherbage	Cultures porte- graines mineures : Fétuque rouge et ovine, bromes	Désherbage graminées annuelles	0,6 L/ha	1 application par campagne	-	42 jours	5 mètres	5 mètres

ADAMA France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014. Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

MODE D'ACTION

Rapidement absorbé par les feuilles (2 heures), DYVEL® bloque la croissance des graminées sensibles en moins de 48 heures, stoppant ainsi leur concurrence avec la céréale. Un dépérissement des zones de croissance et un jaunissement des jeunes feuilles précèdent la destruction de la plante qui survient dans un délai de 4 à 8 semaines, selon les conditions climatiques et la sensibilité des espèces. La substance active de DYVEL® (clodinafop-propargyl) appartient au groupe de mode d'action 1 d'après la classification HRAC. La préparation DYVEL® se présente sous la forme d'un concentré émulsionnable (EC).

SPECTRE D'EFFICACITÉ

DYVEL® est efficace contre les graminées sensibles aux inhibiteurs de l'ACCCase. La présence de graminées résistantes aux herbicides inhibiteurs de l'ACCCase entraîne une baisse d'efficacité de DYVEL® voire une inefficacité du produit. (*)

Adventices	Sensibilité
Vulpin des champs (Alopecurus myosuroides)	*
Folle Avoine (Avena fatua et Avena ludoviciana)	*
Avoine à chapelets (Arrhenaterum elatius s. sp. bulbosum)	*
Ray-Grass (Lolium multiflorum, Lolium rigidum et Lolium perenne)	*
Pâturin commun (Poa trivialis)	*
Phalaris (Phalaris minor et Phalaris paradoxa)	*

Très sensible (efficacité 95 à 100 %)

CONDITIONS D'APPLICATION

DYVEL® peut être appliqué à partir du stade 2-3 feuilles de la céréale cultivée et jusqu'au stade fin floraison (et au plus tard 42 jours avant récolte).

Herbicide à absorption foliaire, DYVEL® doit être appliqué sur des mauvaises herbes levées.

La dose d'emploi de DYVEL® doit être adaptée à la nature et au stade des graminées visées (prendre en compte le stade des adventices les plus développées de la parcelle).

L'adjonction d'une huile minérale ou végétale estérifiée, à raison de 1 L/ha, améliore l'absorption et donc l'action de DYVEL®.

Nature et stade des adventices		2 – 4 feuilles	Tallage	Redressement
Folle Avoine Vulpin Paturin Commun	DYVEL®	0,5 L/ha	0,6 L/ha	0,6 L/ha
	DYVEL® + huile minérale	0,3 L/ha + 1 L/ha	0,5 L/ha + 1 L/ha	0,5 L/ha + 1 L/ha
Ray-grass Phalaris	DYVEL®	0,6 L/ha	Non préconisé	Non préconisé
	DYVEL® + huile minérale	0,4 L/ha	0,6 L/ha + 1 L/ha	Non préconisé

DYVEL® : AMM N°9100645 – EC – Concentré émulsionnable – 100 g/L de Clodinafop-propargyl et 25 g/L de Cloquintocet-méxyl – Danger – EUH401 • H304 • H319 • H411 • EUH208 . Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s.- RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avril 2021. Annule et remplace toute version précédente.

DYVEL®

DANGER

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 :Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 : Contient du clodinafop-propargyl et du cloquintocet-méxyl. Peut produire une réaction allergique.

